

Séminaire Espaces péri-urbains et entrées de ville

La notion de « péri-urbain » est omniprésente dans les analyses les plus récentes sur le développement et l'aménagement des territoires urbains aujourd'hui. Dans la presse ou dans les revues plus spécialisées, ces questions occupent le devant de la scène, comme en attestent par exemple, la création d'une revue en 2012 intitulé *Tous urbains* ou encore le numéro spécial de la revue *Esprit* du printemps 2013 sur le thème « Tous péri-urbains ! ». Dans la même dynamique, des réflexions collectives sont menées sur ce sujet à l'initiative du ministère de l'Ecologie¹ ou encore de structures parapubliques comme le Forum Vie mobiles de la SNCF².

« Urbain », « périurbain », ces termes sont souvent mis en écho des réflexions sur les modes de vie, la mobilité, les équipements, le vote populiste, l'écologie, le développement commercial... faisant ainsi dire à Michel Lussault : « Il est donc plus que temps d'accepter de considérer que le périurbain constitue désormais à la fois un modèle de spatialisation des réalités sociales et un genre de vie dont il importe de tenir compte, quoi qu'en pense des pratiques et des valeurs qu'il exprime, et dont il va d'agir d'inventer une politique³ ».

Dans ces espaces périurbains, les espaces appelés « entrées de ville⁴ » constituent des territoires à part. Par définition situées à la périphérie des villes, elles occupent une place particulière dans les espaces périurbains. Elles sont l'objet d'un constat souvent négatif, pessimiste et emblématique de la mise en échec de l'urbanisme français comme le dénonce David Mangin dans *La ville franchisée* (2004), ou comme le vulgarise *Télérama* en 2010 dans un numéro spécial sur les entrées de ville intitulé : *Halte à la France du moche !*

Pourtant, ces espaces ont capté l'attention à la fois des pouvoirs publics et des chercheurs depuis la décennie 1990. Que retenir de ces travaux pour mieux en comprendre les enjeux actuels ? Ce séminaire souhaite à la fois revenir sur la notion d'entrées de ville, et proposer des pistes de réflexions sur la place de ces espaces dans l'action publique urbaine.

¹ Voir Jean-Claude Galetty, *Le processus de métropolisation et l'urbain de demain*, CERTU, Collection « Essentiel », n°15, décembre 2013.

² Voir la publication du FVM/SNCF, *Réhabiliter le périurbain - Comment vivre et bouger durablement dans ces territoires?*, Paris, FVM/SNCF, 2013.

³ Michel Lussault, « L'urbain s'étale » *Esprit*, mars-avril 2013.

⁴ Une étude bibliographique existe sur le thème des entrées de villes, elle nous a guidé dans la littérature consacré à ce sujet. Cf. Stéphanie Frobert, *Entrée de villes. Dossier bibliographique*, Lyon, Editions du CERTU, 1999.

Retour sur la notion d'entrées de ville

Depuis l'Antiquité, les portes de la ville ou les entrées de ville constituent des lieux stratégiques et emblématiques des espaces urbains. Les historiens ont montré les enjeux et la dimension symbolique de ces lieux au cours de l'histoire.

Les entrées dans les villes contemporaines n'échappent pas à cette tendance, mais la croissance et l'étalement urbain renouvellent régulièrement les enjeux de ces territoires. Elles sont étroitement liées depuis les 30 glorieuses au développement de l'automobile, des enjeux autour du prix du foncier et du développement du commerce de masse.

Les entrées de ville ont fait l'objet d'un intérêt particulier dans la décennie 1990, à l'initiative notamment des ministères en charge de ces questions, et plus particulièrement de la Direction à l'Aménagement urbain donnant jour à nombre de travaux⁵.

Parallèlement des débats et des avancées juridiques permettent de poursuivre la réflexion sur ces espaces urbains/péri-urbains laissées à l'abandon. Le rapport Dupont, déposé au Sénat en 1994, est considéré par plusieurs comme un des moments importants de l'élaboration de la problématique des entrées de ville en France. Commandée par le ministre de l'Environnement et celui de l'Équipement, des Transports et du Logement, cette étude avait pour but d'examiner les solutions qui pouvaient être adoptées relativement aux questions touchant l'aménagement, la réglementation, la politique et la sensibilisation. La publication du rapport a entraîné un renouvellement du discours en faisant appel à la volonté des maires de lier le développement économique local à l'amélioration du cadre de vie.

A la fin des années 1990, et surtout depuis les années 2000, une réflexion sur les espaces périphériques, puis plus récemment les espaces périurbains, opte pour une approche plus globale du fonctionnement des espaces urbains et périurbains à l'aune du développement durable, des enjeux de mobilité... De nouveaux enjeux juridiques voient le jour pour transformer et faire évoluer ces espaces « entrées de ville » pris d'assaut par les géants de la consommation de masse. La requalification urbaine se mêle progressivement de l'avenir de ces territoires et tentent de les harmoniser en régissant le mobilier, l'affichage et le fonctionnement spatial – parcs de stationnement, accès, liens routiers, lisibilité, échangeurs, et finalement en les intégrant au fonctionnement urbain plus général.

Le périurbain, auquel le séminaire proposé va se consacrer, est un espace de flux occupé principalement par les structures commerciales (centres commerciaux, halls d'exposition, chaînes d'hôtels). Cet espace là n'est pas hybride. Il a ses logiques, son mode de fonctionnement propres ne relevant ni du rural ni de l'urbain. Cet état de fait est nouveau, il n'est le fruit d'aucun héritage.

Cette fenêtre d'observation particulière que sont les entrées de ville et les « aires commerciales » peut contribuer à se saisir, à mieux comprendre, cet ordre spatial et social nouveau qu'est l'urbain.

⁵ G. Dubois Taine, *Pour une amélioration de la qualité des entrées de ville, Éléments de réflexion*, CETUR, 1989 ; Les boulevards urbains. Contribution à la politique de la ville, Paris, 1990.
H. Huntzinger (Cabinet Tétra), *Logiques économiques : pourquoi s'implanter en entrée de villes ?*, Rapport, 1991.

Première séance

La place des entrées de ville dans les réflexions des chercheurs aujourd'hui : quels enjeux pour les politiques urbaines ?

Jeudi 16 octobre 2014 - 14h-17h

Intervenants :

Eric CHAUVIER

Anthropologue, Université Victor Segalen Bordeaux 2.

Il a notamment publié : *Contre Télérama*, (Allia, 2011) ; *Anthropologie de l'ordinaire. Une conversion du regard* (Anacharsis, 2011) ; *Somaland* (Allia, 2011).

Jean-Claude GALLETY

Direction technique Territoires et Ville du CEREMA, Délégué du directeur aux collectivités territoriales.

Michel LUSSAULT

Professeur de Géographie à l'École normale supérieure de Lyon

Il a notamment publié : *L'homme spatial* (Seuil, 2007) ; *De la lutte des classes à la lutte des places* (Grasset, 2009) ; *L'avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la terre* (Seuil, 2013).

Lieu :

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie – Ministère du Logement de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité

Grande Arche de la Défense – Arche sud

Salle 34M73

Pour s'inscrire en ligne (gratuit mais obligatoire pour entrer au ministère) :

<http://enqueteur.dgaln.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=15159&lang=fr>

Deuxième séance : 14 novembre 2014

Limites, marges de la ville, où s'arrête l'urbain aujourd'hui ? Quelle place pour les entrées de ville dans la définition de l'urbain

Responsables du séminaire :

Marie-Flore Mattei

Marie-Flore.Mattei@developpement-durable.gouv.fr

Chargée de mission au Puca

Marie-Clotilde Meillerand-Devaux

mcmeillerand@gmail.com

École normale supérieure de Lyon

Laboratoire Triangle-UMR 5206